



Communiqué de Presse
Le 30 mars 2006

Le haut débit via le réseau électrique

Le SIPPEREC attribue la délégation de service public sur les courants porteurs en ligne à MECELEC

Premier projet en France et au niveau mondial portant sur un déploiement d'une telle ampleur. Le projet concernerait à terme au total 86 communes de la première couronne parisienne soit un potentiel de 1,5 million de foyers.

1 - Le courant porteur en ligne (CPL) : une technologie mature et révolutionnaire pour apporter l'Internet haut débit et le téléphone (Voix sur IP) par la prise électrique et offrir de nouveaux services aux habitants et aux collectivités locales.

A - Le CPL, qui était encore considéré il y a 5 ans comme une chimère technologique, est aujourd'hui utilisé de façon commerciale dans de nombreux pays (Allemagne, Autriche, Etats Unis, Espagne, Suisse...) pour raccorder des foyers à Internet. C'est un concurrent direct de la technologie ADSL.

Le principal avantage de la technologie est son très faible coût à la fois d'installation et d'exploitation. Cette technologie consiste à :

- injecter par modem le signal sur les lignes électriques basse tension au niveau des transformateurs moyenne tension / basse tension,
- renforcer à intervalles réguliers ce signal par des répéteurs,
- équiper l'utilisateur d'un modem final branché dans la prise électrique.

Plusieurs transformateurs peuvent être couplés entre eux par le CPL sur le câble moyenne tension. A partir des transformateurs, l'accès au réseau Internet peut se faire par le câble téléphonique classique, une fibre optique ou une liaison hertzienne ou WI MAX (réseau dit de « collecte »).

De nombreuses entreprises développent les équipements nécessaires (Corinex, Intellon, Main.net, Mitsubishi, Schneider, Sumitomo ...), ce qui fait que les performances s'accroissent et que les coûts baissent. De grands acteurs comme Google et IBM ont en 2005 décidé d'investir dans cette technologie.

B - En outre, la technologie est très compétitive pour un ensemble de services aux collectivités tels que la vidéosurveillance, le contrôle d'accès des bâtiments, la gestion technique des énergies etc. En effet, ces applications peinent à se développer actuellement du fait des coûts importants des réseaux télécoms qu'il faut construire pour les activer. Le très faible coût d'installation des CPL rendra accessible ces nouveaux services au plus grand nombre.

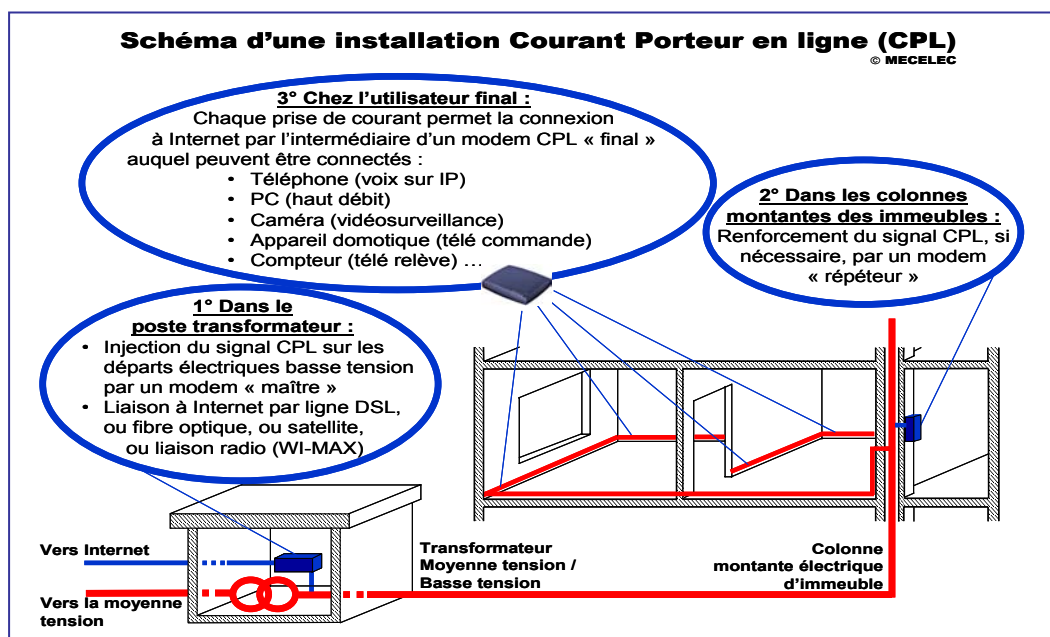
Avec ces perspectives, le CPL aura à coup sûr une place majeure et mondiale à 5 ans dans le panorama des technologies télécoms.

2 – Un projet de grande ampleur qui fondera le développement de cette technologie en zone urbaine

Le SIPPEREC a engagé en 2002, en partenariat avec EDF et plusieurs opérateurs de télécommunications, un programme d'expérimentations destiné à valider la pertinence au plan technique et économique de la technologie des courants porteurs en ligne (CPL) pour mettre en œuvre des services de télécommunications sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Une première série d'expérimentations, conduite sur le territoire des communes de Courbevoie, Levallois-Perret, Nanterre et Rosny sous Bois, en partenariat avec les opérateurs télécoms, a permis de tester le recours à la boucle locale électrique pour mettre en place une offre d'accès Internet haut débit à destination des particuliers et des entreprises. C'est ainsi qu'environ 1 500 utilisateurs ont pu tester ce service.

Par ailleurs, une expérimentation, menée en partenariat avec la commune de Villeneuve-la-Garenne, est en cours afin de tester la mise en œuvre d'un système de vidéosurveillance sur la boucle locale électrique.



3 – MECELEC remporte la délégation de service public

Le délégataire retenu par le comité du SIPPEREC, dans sa séance du 30 mars 2006, est la société MECELEC.

La durée de la concession a été fixée à 15 ans.

MECELEC avait présenté sa candidature à cette Délégation de Services Publics (DSP) dans le cadre de son activité d'équipementier de réseaux électriques et télécoms et parce qu'il avait décidé il y a deux ans d'investir la technologie du CPL (courant porteur en ligne).

La mission de MECELEC porte sur la constitution d'un réseau d'accès télécoms construit sur le réseau électrique de distribution dont les collectivités sont propriétaires et notamment :

- La constitution du réseau CPL par l'installation des équipements CPL dans les postes de transformation et les colonnes montantes des immeubles (soit 7 714 transformateurs à équiper correspondant à 130 000 immeubles).
- L'exploitation du réseau télécoms ainsi constitué.
- La commercialisation de cette capacité de transport auprès des fournisseurs de service (voix sur IP et/ou Internet haut débit, services aux collectivités).

4 – Début d'équipement en 2007 et déploiement total en moins de 5 ans

Le plan de travail développé par MECELEC prévoit plusieurs étapes successives :

1. La sélection des fournisseurs de la technologie CPL
2. La conquête d'un noyau dur de clients-usagers
3. La sélection de l'ensemble des autres partenaires
4. Le début du déploiement en 2007.
5. La fin du déploiement au plus tard en 2011.

Jacques Poulet, Président du SIPPEREC et Maire de Villetaneuse, s'est félicité de l'aboutissement de cette procédure lancée en juillet 2004.

« Le SIPPEREC valorise ainsi le réseau de distribution électrique qui appartient aux collectivités locales et est exploité par EDF réseau de distribution (ERD). Les expérimentations menées depuis 2002 ont montré que le service proposé de téléphonie et d'Internet est de qualité et qu'il ne perturbe en rien le réseau de distribution électrique.

Les opérateurs, clients du délégataire, pourront proposer à leur clientèle une offre différente de celle aujourd'hui offerte par le dégroupage, une offre compétitive qui s'affranchit des contraintes opérationnelles de l'ADSL et de l'abonnement téléphonique.

Cette boucle locale alternative a le grand avantage de pouvoir être déployée sur un réseau existant et ne nécessite aucun travaux de génie civil.

Cette offre pourrait être élargie à de nouveaux services liés à la distribution électrique. Avec l'ouverture du marché de l'électricité, de nouveaux besoins apparaissent en matière de services. Les CPL devraient aussi permettre d'améliorer la gestion et la sécurité du réseau basse tension. »

Le Président de MECELEC, Bruno Estienne, ajoute :

« Pour nous, il s'agit d'une réelle opportunité de développement et d'une vitrine au niveau mondial de nos compétences. Nous sommes très confiants dans l'aboutissement favorable de ce projet qui validera définitivement une technologie vouée à un très grand avenir. Les courants porteurs en ligne offrent de réels avantages techniques et seront très compétitifs. L'autre aspect important est toute la déclinaison de cette offre au niveau d'autres applications et notamment la vidéosurveillance en milieu urbain. »

Il sera fait régulièrement un point d'avancement de ce projet par voie de communiqués de presse.

[A propos de SIPPEREC](#)

Le SIPPEREC regroupe 86 communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, des Yvelines et du Val d'Oise, pour lesquelles il exerce plusieurs compétences dans le domaine de l'électricité et des télécommunications.

En tant qu'autorité concédante le syndicat représente les villes et agit en leur nom. Il garantit le bon exercice des services publics, leur développement et leur modernisation.

Il est notamment autorité concédante pour une infrastructure fibre noire IRISE à travers un contrat de concession avec la société Irisé et deux réseaux câblés avec Lyonnaise Communications/Noos en cours de construction. Deux autres délégations de service public sont en cours de procédure : DSP fibre optique à l'abonné pour les zones à forte densité économique des communes adhérentes à la compétence télécommunications du syndicat et DSP troisième plaque élargie de fibre optique à l'abonné pour les publics résidentiels de 13 communes.

A propos de MECELEC

MECELEC, créé en 1934, est dès l'origine un spécialiste de l'équipement de réseaux électriques.

A la fin des années 50, MECELEC a pris le tournant du polyester pour la fabrication de matériels de raccordement électriques qui étaient jusque là en métal. C'est ce savoir-faire technologique qui a fondé le succès de la société comme équipementier de réseau électrique d'abord, puis équipementier de réseau télécoms et enfin gaz et eau. C'est aussi sur cette technologie que s'est développée toute une branche d'activité (aujourd'hui cédée) dans le secteur automobile.

Mais MECELEC avait déjà à cette époque d'autres compétences qu'elle a complétées au fur et à mesure des années : connectique, électronique, téléphonie, monétique... Ceci lui a permis d'offrir à ses clients non seulement l'enveloppe, coffret ou armoire, mais aussi l'ensemble des équipements intérieurs, souvent de haut niveau technique.

Aujourd'hui MECELEC est une entreprise de 46,2 millions d'Euros de chiffre d'affaires (2005) et de près de 300 salariés dont l'implantation principale est en Ardèche (Mauves – Saint Agrève), avec des établissements à Fabrègues près de Montpellier, à Vonges près de Dijon, à Bilbao Madrid et Barcelone en Espagne et à Cluj en Roumanie.

La société est cotée sur l'Eurolist – compartiment C d'Euronext Paris. Code ISIN : FR0000061244 – MCLC

Contacts :

Pour MECELEC

Actus Lyon

Amalia Naveira / Relations analystes/investisseurs – Tél. : 00 33 (0)4 72 18 04 92 - anaveira@actus.fr

Marie-Claude Triquet / Relations presse – Tél. : 00 33 (0)4 72 18 04 93 – mctriquet@actus.fr

Pour SIPPAREC

Catherine Dumas / Directrice du développement et de la Communication – Tél. : 00 33 (0)1 44 74 32 09 – cdumas@sipparec.fr

Présentation de MECELEC

1 – Equipement de réseaux :

MECELEC est un des rares acteurs du marché à offrir une gamme complète, multiénergies, d'équipements de raccordement entre des réseaux publics et leurs clients.

Cette compétence globale s'exerce en un point géographique précis : celui de l'« interface réseau-client », là où le réseau cesse d'être public pour devenir privé, à la limite entre la rue et la maison, entre l'extérieur et l'intérieur. Cette frontière géographique est aussi une frontière juridique et normative. C'est ici que se localisent des fonctions à haut enjeu : le comptage, le relevé des consommations, éventuellement leur paiement, la sécurité, le diagnostic des défaillances et des anomalies, le contrôle des pertes, la détection des fraudes...

Tous les opérateurs considèrent à juste titre l'« interface réseau-client » comme stratégique. Tout d'abord parce que de sa fiabilité dépend la facturation, mais aussi parce que c'est par son canal que sont connus les clients, dans l'intimité de leurs habitudes de vie.

En outre, dans ce domaine on est d'emblée confronté au traitement de masse : ce sont plusieurs milliers, voire millions de points de raccordement qu'un opérateur a à installer, relever, maintenir, faire évoluer. Ici le coût d'achat des matériels est important, mais pas autant que ses coûts d'installation, ses coûts d'utilisation et ses coûts de maintenance.

Pour ces opérateurs, MECELEC a l'ambition d'offrir des équipements compétitifs, fiables et simplificateurs tant en mise en œuvre qu'en exploitation. Il en est ainsi des innovations apportées dans le coffret gaz livré équipé, testé, prêt à poser, dans le «RMBT», dans l'embase de téléreport de compteurs entièrement recyclable, dans le concentrateur d'index, ou dans les développements en cours en raccordement numérique haut débit.

Dans la plupart de ces produits entrent en force l'électronique, la téléphonie, la monétique : ces savoir-faire ont été développés chez MECELEC depuis plus de 30 ans.

Le développement de la société ne s'est pas réalisé qu'en France. A travers un réseau d'agents, ou en direct auprès des opérateurs, MECELEC exporte depuis la fin des années 70 ses produits vers la quasi-totalité des continents. En 1996, MECELEC a ouvert une filiale en Espagne en rachetant la société CAYDETEL à BILBAO.

2 – Plasturgie :

La plasturgie est chez MECELEC à la fois une compétence clé au service de l'interface réseaux clients et un pôle de développement spécifique.

Initialement, MECELEC a développé, pour ses besoins propres, des compétences en plasturgie dans les deux technologies majeures du domaine :

- Transformation des « Thermodurs » : Les composites thermodurcissables polyester-fibre de verre sont destinés aux produits nécessitant des caractéristiques mécaniques, électriques et climatiques importantes : coffrets de branchement et armoires de raccordement électriques, télécoms, gaz et eau...
- Injection des « Thermoplastiques » : Avec la création du site de St AGREVE (1984), maîtrise de l'injection thermoplastique de pièces techniques : combinés et coques d'appareils téléphoniques, supports de connecteurs électriques, pièces automobiles...

Ce domaine d'activité s'est orienté depuis 5 ans vers des clients externes, de taille européenne, principalement sur les marchés suivants :

- Matériels électroniques et électrotechniques
- Matériels de transport (automobile, PL, ferroviaire)

En 2003, l'acquisition de l'activité NOBEL COMPOSITES (Usine de Vonges) et la création de la filiale MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES ont été de nouveaux pas décisifs dans la croissance du secteur sous-traitance plasturgie de MECELEC. En 2005 la société a ouvert un site à Cluj en Roumanie pour servir ses clients qui ont une implantation en Europe Centrale.

3 – Nouvelle activité en 2006 : opérateur de télécommunication sur la boucle locale électrique (Courant Porteur en Ligne) :

Considérée encore il y 2 ans comme une chimère technologique, l'idée d'utiliser le câble électrique pour transporter des hauts débits d'information numérisée est aujourd'hui admise par la communauté scientifique et industrielle comme tout à fait opérationnelle.

De nombreux pays, dont la France, ont testé sur grande échelle le CPL tant en Outdoor (entre les transformateurs électriques moyenne tension-basse tension et les abonnés) qu'en Indoor, à l'intérieur des habitations. De nombreux déploiements sont en cours ou projetés.

Les caractéristiques techniques atteintes par cette technologie et ses niveaux de coûts la rendent tout à fait compétitive par rapport à des solutions de type ADSL, WI-FI ou câble.

Pressentant un impact sur ses métiers d'équipementier du « dernier Km », MECELEC s'est naturellement intéressé au CPL dès 2003, en mettant en place une veille technologique. C'est dans ce cadre que sa candidature a été présentée au projet du SIPPEREC. En effet, ce syndicat d'électricité et de télécommunications de la petite couronne de Paris (86 communes, 1,7 millions de foyers) a lancé mi 2004 un appel d'offres pour une «Délégation de Service Public» Courant Porteur en Ligne de 15 ans.

Le SIPPEREC a choisi MECELEC comme délégataire le 30 mars 2006.

Un nouveau pas dans le déploiement de cette technologie sera franchi en France avec le déploiement de ce projet qui est l'un des plus importants prévus au monde actuellement.